



## POLITIQUE FAMILIALE

### SONDAGE

EFFECTUÉ ENTRE  
LE 21 MAI ET LE 7 JUIN 2010

FAMILLES ET AÎNÉS  
DE CAP-SANTÉ

PAR  
L'ÉQUIPE  
D'ACCÈS TRAVAIL PORTNEUF

JUIN 2010

## RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DE CAP-SANTÉ

- Le sondage a été effectué entre le 21 mai et le 7 juin 2010.
- Les sondages ont été envoyés par la poste à 1 275 résidences et les citoyens étaient également invités à compléter le sondage en ligne par le biais du site Internet de la ville. 49 personnes (40 %) ont rempli le sondage en ligne.
- Pour susciter une meilleure participation, deux prix à gagner de 100 \$ étaient offerts.
- Les résultats ont été compilés à l'aide de l'outil informatique *LimeSurvey*.
- Le masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Nombre de ménages : 1 275  
Nombre de répondants : 124  
Taux de réponse de 9,73 %

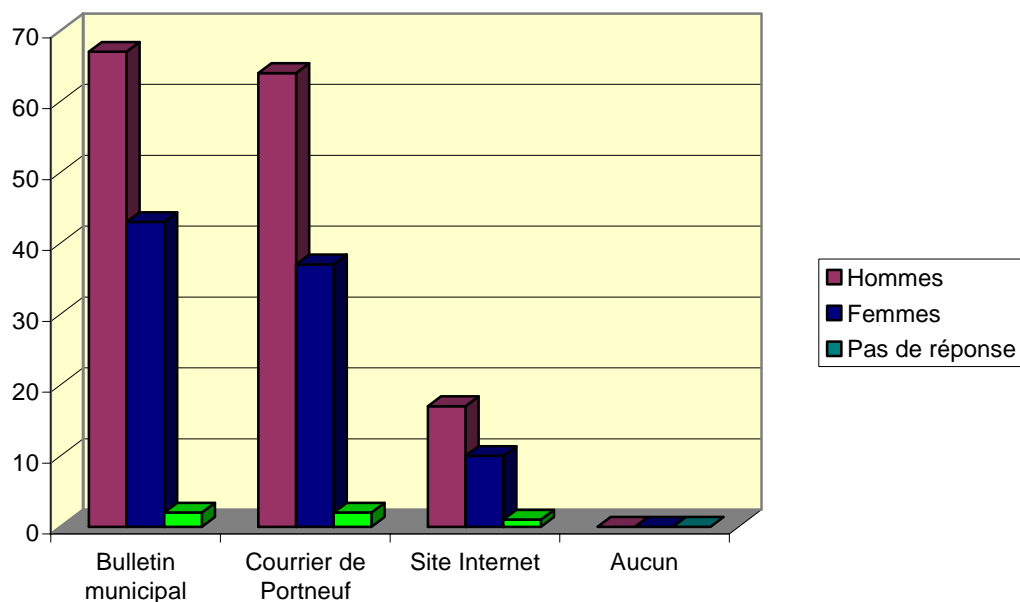


## RÉPONSES AUX QUESTIONS DU SONDAGE

### 1. MÉDIAS CONSULTÉS PAR LES RÉPONDANTS PARMIS LES MOYENS DE COMMUNICATION UTILISÉS PAR LA VILLE POUR INFORMER LA POPULATION

MOYENS DE COMMUNICATION	NOMBRE
Le bulletin municipal	113
Le Courrier de Portneuf	103
Le site Internet	28
Aucun	0

Moyens privilégiés pour rejoindre les répondants



Les moyens les plus efficaces pour rejoindre les répondants sont :

- Le bulletin municipal Le citoyen à 91 %
- Le Courrier de Portneuf à 83 %

## 2. MOYENS UTILISÉS PAR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS POUR FAIRE CONNAÎTRE LEURS IDÉES ET LEURS PRÉOCCUPATIONS À LA VILLE

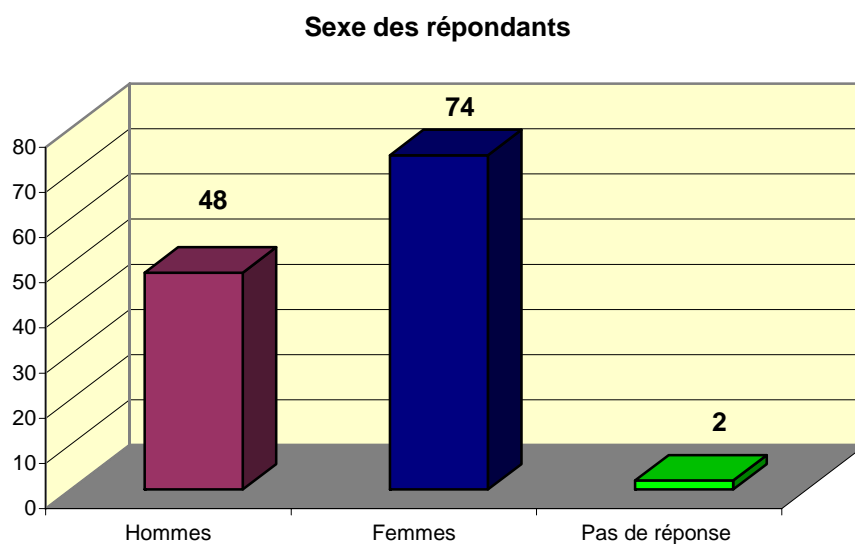
MOYENS UTILISÉS	NOMBRE
Par l'intermédiaire d'un élu	45
Par l'intermédiaire des employés municipaux	28
Par l'intermédiaire du Service des loisirs	12
Au secrétariat de la Ville	24
Par courriel	21
Aux réunions du conseil municipal	16
Je ne les fais pas connaître	44
Autres (non précisé)	6

Le moyen le plus utilisé par les répondants pour transmettre leurs idées et leurs préoccupations à la Ville est par l'intermédiaire des élus (36 %).

Les autres moyens utilisés sont :

- Par l'intermédiaire des employés municipaux (23 %)
- Au secrétariat de la Ville (19 %)
- Par courrier électronique (17 %)

## 3. SEXE DES RÉPONDANTS



#### 4. NOMBRE D'ANNÉES DE RÉSIDENCE DES RÉPONDANTS À CAP-SANTÉ

Des 124 répondants au sondage, le nombre d'années de résidence à Cap-Santé varie de moins d'un an à 67 ans. En moyenne, les répondants au sondage vivent dans la ville depuis 21 ans.

#### 5. NOMBRE D'HABITANTS SOUS LE MÊME TOIT

En moyenne, 2,65 personnes habitent sous le même toit. 2 % des répondants n'ont pas répondu à cette question.

#### 6. ÂGE ET NOMBRE DES PERSONNES VIVANT SOUS LE MÊME TOIT

GROUPE D'ÂGE	NOMBRE
0-5 ans	22
6-12 ans	23
13-17 ans	12
18-24 ans	6
25-34 ans	27
35-44 ans	28
45-54 ans	35
55-64 ans	36
65-74 ans	25
75 ans et plus	0

#### 7. TYPE DE FAMILLE

TYPE DE FAMILLE	NOMBRE
2 conjoints sans enfants	35
2 conjoints avec enfants	44
Monoparental	2
Autres	5
Pas de réponse	35

- 36 % sont conjoints avec des enfants
- 28 % des répondants sont conjoints sans enfants
- 28 % n'ont pas précisé cette information

## 8. UTILISATION DES SERVICES DE GARDE DE LA VILLE

SERVICE DE GARDE UTILISÉ PAR LES RÉPONDANTS	NOMBRE
Garderie en milieu familial	5
Garderie privée	2
Gardienne salariée à la maison	1
Garderie en milieu scolaire l'Aquarelle	18
Autres* : CPE de Donnacona (3), Camp de jour OTJ, garderie en milieu familial à Donnacona.	6

- 47 % des répondants ne sont pas en attente d'une place
- 5 % des répondants sont en attente d'une place
- 49 % n'ont pas répondu à la question

## 9. SUGGESTIONS POUR AIDER LES RÉPONDANTS EN CAS DE BESOIN INATTENDU POUR LA GARDE DE LEURS ENFANTS

SUGGESTIONS	NOMBRE
Avoir une liste de jeunes qui ont suivi le cours de gardiens avertis	7
Aucune idée mais le concept est bon. Si une garderie ferme, nous sommes mal pris... Toute bonne idée serait la bienvenue	1
Une garderie le soir	1
Il serait intéressant d'avoir une installation même si privée	1
Ouvrir un CPE	2
Le nouveau centre communautaire avec gymnase pour les jeunes	1

50 % des 14 répondants ont mentionné l'idée de mettre sur pied une liste de jeunes ayant leur cours de gardiens avertis.

## 10. INTÉRÊT DES RÉPONDANTS PAR UN SERVICE ADDITIONNEL D'AIDE AUX DEVOIRS

- 31 % des répondants ne sont pas intéressés
- 19 % des répondants sont intéressés par le service d'aide aux devoirs
- 51 % des personnes sondées n'ont pas répondu

## 11. PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES FAMILLES ET LES AÎNÉS VIVENT À CAP-SANTÉ

RAISONS POUR VIVRE À CAP-SANTÉ	NOMBRE
La nature	51
La tranquillité	35
L'emploi	34
La famille	29
Le prix des maisons et terrains	23
Les paysages, le fleuve	18
La proximité de la ville	17
La sécurité	14
L'accès à Internet	4
La qualité de vie	3
L'environnement	2
Les citoyens (entraide, gentillesse, etc.)	1
Le prix des taxes	1
L'école primaire	1
Le dynamisme du milieu	1
La culture	1

Les principales raisons pour lesquelles les familles et les aînés vivent à Cap-Santé sont :

- La nature, la tranquillité et le fleuve sont mentionnés le plus souvent (84 %)
- L'emploi à 27 %



## 12. RAISONS DE QUITTER CAP-SANTÉ

RAISONS DE QUITTER CAP-SANTÉ	NOMBRE
L'emploi	39
Le transport	15
Les taxes	14
L'absence de services	14
La santé, la vieillesse	8
La qualité de l'eau	6
Le bruit (circulation sur la route 138)	5
Les voisins	3

Les principales raisons de quitter Cap-Santé sont :

- L'emploi à 32 %
- Les difficultés de transport à 12 %
- Les taxes et l'absence de services respectivement à 11 %

## 13. LA VILLE DE CAP-SANTÉ COMME MILIEU DE VIE FAVORABLE À L'ÉTABLISSEMENT DES FAMILLES

89 % des familles et des aînées recommanderaient la ville comme milieu de vie favorable à l'établissement des familles.

9 % ne la recommanderaient pas pour les raisons suivantes :

- Le bruit (4 fois)
- Le manque de services (2 fois)
- Le prix des taxes (2 fois)
- La qualité de l'eau (2 fois)
- Le manque de loisirs, notamment pour les enfants (2 fois)
- Le manque de transport en commun, l'éloignement de la ville, l'éloignement des activités culturelles et sportives, les plaintes gratuites des citoyens

## 14. CONNAISSANCE DES MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DANS LA VILLE

CONNAISSANCE DES MESURES EN FAVEUR DES FAMILLES ET DES AÎNÉS	OUI	NON	PAS DE RÉPONSE
Nomination d'un conseiller responsable des questions familiales	24	<b>94</b>	6
Possibilité de 4 versements pour le paiement des taxes municipales	<b>116</b>	8	0
Mise en place d'incitatifs financiers pour favoriser l'accès à la propriété	62	60	2
Certificat d'implantation remboursé par la Ville	51	66	7
Aucun frais d'installation pour les entrées d'égout et d'aqueduc pour les terrains desservis. Seuls les matériaux pour les entrées de service sont aux frais des contribuables	57	63	4
La Ville fournit la tractopelle pour le creusage du trou permettant de réaliser l'étude de sol nécessaire pour l'installation septique	34	<b>88</b>	2
Frais pour permis de construction à 25 \$	79	41	4
Certificat de localisation payé par la Caisse Desjardins de l'Anse de Portneuf si l'emprunt est supérieur à 50 000 \$	46	75	3
Existence de développements résidentiels	<b>119</b>	3	2
Existence de 11 logements (HLM) pour personnes à faible revenu	62	59	3
Existence de 3 résidences privées pour personnes âgées autonomes	<b>96</b>	25	3
Existence de 49 places subventionnées en service de garde en milieu familial	34	<b>86</b>	4
Existence d'un service de garde en milieu scolaire	87	34	3
Espaces de stationnement offerts au centre de la ville pour ceux qui veulent faire du covoiturage	36	<b>86</b>	2
Service de transport en collaboration avec la Corporation de transport régional de Portneuf	56	66	2
Service de transport adapté de Portneuf pour personnes ayant un handicap physique	80	42	2
Aménagement de lieux publics qui respectent l'environnement et qui tiennent compte des caractéristiques des familles	85	35	4
Entente avec la Ville de Donnacona et celle de Pont-Rouge favorisant l'accès à certaines infrastructures récréatives et sportives (hockey et piscine) pour notre population au même prix que les résidents de ces villes	<b>96</b>	27	1

Il semble que les services en lien avec l'habitation sont assez bien connus, quoique 71 % des répondants ne connaissent pas le service de tractopelle.

L'élément le moins bien connu est la nomination d'un conseiller municipal responsable des questions familiales (76 %).

## 15. DEGRÉ DE SATISFACTION DES SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE

SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE	TRÈS SATISFAIT	SATISFAIT	INSATISFAIT	TRÈS INSATISFAIT	NE SAIS PAS
Accueil des citoyens au conseil municipal	21	38	0	0	<b>65</b>
Heures d'ouverture des services municipaux	28	<b>81</b>	4	1	10
Accès à des espaces verts, parcs et sentiers	28	<b>72</b>	8	3	13
Aménagement des lieux publics (bancs, tables, poubelles, éclairage, etc.)	30	<b>80</b>	6	0	8
Entretien des espaces verts	<b>46</b>	<b>71</b>	3	0	4
Sécurité dans les lieux publics	27	<b>78</b>	6	2	11
État des équipements et du mobilier	25	<b>71</b>	3	1	24
Propreté dans les lieux publics	35	<b>79</b>	2	1	7
Accueil des nouveaux arrivants	30	<b>47</b>	3	1	43
Service d'incendie	33	<b>65</b>	3	1	22
Service des travaux publics	<b>45</b>	<b>67</b>	3	1	8
Mesures favorisant la récupération	36	<b>69</b>	6	4	9
Offre d'activités de loisirs pour les aînés	5	38	3	0	<b>78</b>
Offre d'activités récréatives pour la famille	16	<b>55</b>	9	0	44
Offre d'activités culturelles pour la famille	14	<b>59</b>	9	0	42
Offre de services de la programmation des loisirs	18	<b>70</b>	<b>12</b>	0	24
Information sur les activités et services aux familles	10	<b>67</b>	<b>11</b>	0	36
Accessibilité à la propriété	19	<b>65</b>	5	0	34
Protection de l'environnement	15	<b>72</b>	10	3	24
Sécurité des voies publiques (état des chaussées et trottoirs, déneigement, etc.)	17	<b>78</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	4
Limite de vitesse et présence de dos d'âne	17	<b>62</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	10
Maintien d'un aspect visuel agréable dans la ville (aménagement paysager, affichage publicitaire, etc.)	32	<b>81</b>	5	2	4
Tarifcation pour les activités	17	<b>78</b>	3	0	26
La bibliothèque	25	<b>50</b>	10	0	39

SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE (SUITE)	TRÈS SATISFAIT	SATISFAIT	INSATISFAIT	TRÈS INSATISFAIT	NE SAIS PAS
Les activités de formation (cours d'anglais, peinture, etc.)	9	44	9	0	62
Les patinoires	16	53	5	0	50
La piste cyclable (route verte)	10	54	10	2	48
Les terrains de pétanque	6	36	1	0	81
Les terrains de tennis	13	55	4	0	52
Les sentiers de ski de fond	20	46	7	0	51
Le terrain de balle	9	49	3	0	63
Les terrains de soccer	16	52	1	0	55
Le camp de jour estival	16	27	4	2	0
Les parcs pour les enfants	20	51	5	2	45
La rampe d'accès pour les embarcations près du quai	21	41	5	1	56
Le jeu d'eau	14	34	4	3	69
Le préau	10	32	1	0	81

**En caractère gras**, sont identifiés les éléments qui ont obtenu le nombre le plus élevé de réponses par degré de satisfaction.

**En jaune**, est identifié le nombre le plus élevé de réponses pour ce service.

Les éléments dont les répondants sont très satisfaits sont :

<b>Entretien des espaces verts</b>	<b>37 %</b>
<b>Service des travaux publics</b>	<b>36 %</b>

Les éléments dont les répondants sont satisfaits sont :

<b>Heures d'ouverture des services municipaux</b>	<b>65 %</b>
<b>Maintien d'un aspect visuel agréable dans la ville</b>	<b>65 %</b>
<b>Aménagement des lieux publics (bancs, etc.)</b>	<b>65 %</b>
<b>Propreté dans les lieux publics</b>	<b>64 %</b>
<b>Sécurité dans des lieux et des voies publics</b>	<b>63 %</b>
<b>Tarifcation pour les activités</b>	<b>63 %</b>

Les éléments dont les répondants sont insatisfaits et très insatisfaits sont :

<b>Limites de vitesse et dos d'âne</b>	<b>28 %</b>
<b>Sécurité des voies publiques</b>	<b>20 %</b>

Les éléments dont les répondants sont le plus insatisfaits ou très insatisfaits sont la sécurité des voies publiques, les limites de vitesse et la présence de dos d'âne.

Pour dix des éléments évalués, la majorité des répondants ne savaient pas. On pourrait donc présumer que ces répondants n'utilisent pas ces éléments.

On peut constater que beaucoup d'éléments obtiennent la mention satisfait par la majorité des répondants.

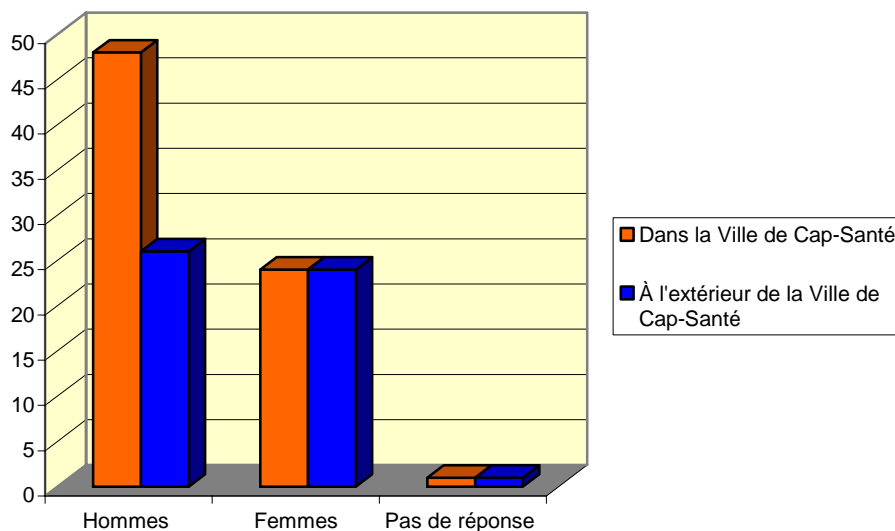
## 16. SATISFACTION DES LIMITES DE VITESSE DANS LA VILLE ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

SATISFACTION AU NIVEAU DES LIMITES DE VITESSE	NOMBRE
Satisfait	36
Non, limites de vitesse à diminuer	16
Plus grande présence policière, faire respecter les limites	13
Non, c'est très dangereux car personne ne respecte les limites	12
Utiliser des dos d'âne dans les quartiers résidentiels	10
Enlever les dos d'âne	8
Augmenter la limite dans le Bois-de-l'ail	7
Pollution par le bruit	2
Pas satisfait (sans mention de raison)	2
Plus d'éclairage	1

Beaucoup de commentaires ont été faits au sujet des limites de vitesse. Les détails de ces commentaires sont en annexe. À noter que plusieurs commentaires concernaient la circulation sur la rue Gauthier.

## 17. LIEUX POUR PRATIQUER LES ACTIVITÉS EN FAMILLE

Lieux où les répondants pratiquent leur activités de loisirs



50 % des femmes et 65 % des hommes pratiquent leurs activités de loisirs dans la ville.

Voici un tableau présentant les autres lieux identifiés par les répondants pour pratiquer leurs activités.

LIEUX POUR PRATIQUER LES LOISIRS EN FAMILLE	NOMBRE
Pont-Rouge	18
Donnacona	17
Région de Québec	15
Sans mention	11
Région de Portneuf	10
Saint-Raymond	4

Les autres lieux les plus mentionnés sont Pont-Rouge et Donnacona, deux des villes voisines avec lesquelles Cap-Santé a déjà une entente de services pour certaines infrastructures récréatives.

## 18. LES ACTIVITÉS LES PLUS PRATIQUÉES

TYPE D'ACTIVITÉS PRATIQUÉES	NOMBRE
Marche	43
Vélo	32
Natation, baignade, jeu d'eau	26
Ski	23
Activités culturelles (spectacle, cinéma, etc.)	12
Patin	12
Soccer	9
Tennis	7
Danse	6
Pêche	6
Camping	4
Hockey	4
Golf	4
Chasse	3
Aérobic, karaté, patin à roues alignées, motoneige	2
Badminton, balle, jardinage, peinture, quilles, raquette, yoga, équitation et tai-chi	1

Les activités pratiquées sont très diversifiées, mais celles qui reviennent le plus souvent sont :

- Marche (34 %)
- Vélo (26 %)
- Natation, baignade (21 %)

Il est raisonnable d'estimer que toutes ces activités sont pratiquées de façon plus importante que celle exprimée, puisque les répondants n'ont possiblement pas nommé de façon exhaustive toutes les activités de tous les membres de leur famille.

## 19. PRINCIPAUX FREINS QUANT À LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

FREINS POUR LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS	NOMBRE
Manque de disponibilité (peu de temps libre)	58
Conflit d'horaire avec le travail	31
Capacité financière (coût d'inscription, etc.)	16
Problème de transport	3
Problématique d'accès (pour les personnes à mobilité réduite)	1
Mauvaise qualité du service (savoir-faire mal adapté, mauvais accueil, etc.)	1
Nombre de places disponibles insuffisant	6
Ne s'applique pas	2
Autres*	31

\*Autres raisons mentionnées : le choix d'activités est restreint (4 fois), les activités ne s'offrent pas (4 fois), ne connaît pas les activités disponibles (3 fois), jeunes enfants (2 fois), manque de volonté (2 fois), pas d'activité pour les adolescents, la santé, trop de compétition, activités trop risquées sur la route 138, pas de cinéma.

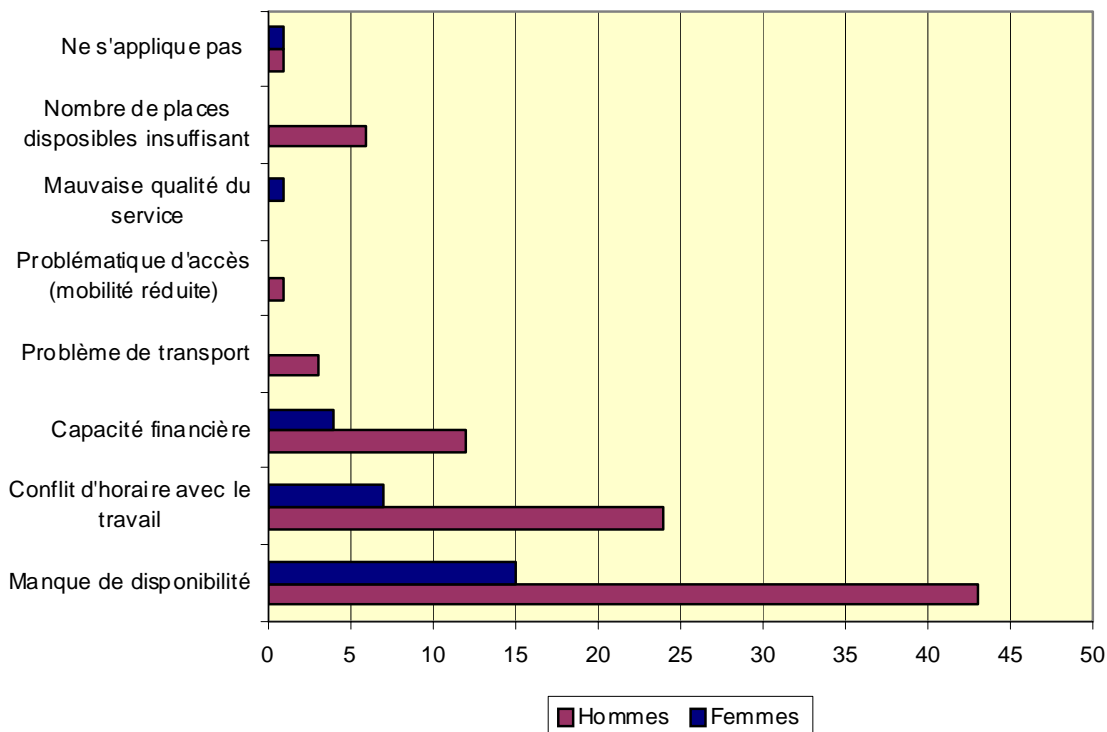
Les principaux freins quant à la participation des familles aux activités sont :

- Le manque de disponibilité 47 %
- Le conflit avec les horaires de travail 25 %

Plusieurs autres raisons sont mentionnées, certaines seulement sont du ressort de la ville tel que le choix des activités. Cependant, il ressort qu'une seule personne identifie la mauvaise qualité du service comme un frein à sa participation et une autre parce qu'elle a difficilement ou pas accès pour cause de mobilité réduite.

## 19.1 GRAPHIQUE PRÉSENTANT LES PRINCIPAUX FREINS QUANT À LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS SELON LE SEXE

Principaux freins à la participation aux activités selon le sexe



On peut constater que les hommes ont répondu en plus grand nombre que les femmes alors qu'ils représentent 39 % des répondants.

## 20. MESURES PERMETTANT D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TEMPS CONSACRÉ AUX LOISIRS FAMILIAUX

MESURES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TEMPS CONSACRÉ AUX LOISIRS FAMILIAUX	NOMBRE
Adapter les horaires d'activités aux réalités des familles	29
Offrir un service d'halte-garderie au besoin	20
Offrir aux familles des aménagements qui faciliteraient la détente et les échanges pendant que les enfants sont en activité	22
Offrir aux parents d'être remplacés par un autre adulte du réseau familial pendant l'activité	5
Autres*	6

\*Autres raisons mentionnées : aménager des accotements le long de la 138, diversifier le type d'activités, plus d'activités offertes, ne pas en faire plus car les taxes vont augmenter, parc linéaire, des équipements d'activités physiques sur les terrains de jeux pour les adultes.

Seule l'adaptation des horaires aux réalités des familles récolte plus 20 % des répondants.

À noter que ce sont majoritairement les hommes qui ont répondu favorablement à ces mesures.

## 21. SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES À METTRE SUR PIED OU À DÉVELOPPER

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS	NOMBRE
Hébertisme, sentiers aménagés, marche	27
Piste cyclable	11
Canot, kayak	9
Danse	5
Natation, jeux d'eau	5
Tennis	4
Aérobic et entraînement	3
Espagnol et autres langues	3
Karaté	3
Patinoire	3
Tai-chi	3
Café Internet ou de rencontres	2
Jeux de société	2
Peinture	2
Soccer	2
Activités pour les jeunes, cours de solfège, cardio-poussette, compostage, glissade, gymnastique, hockey, jogging, informatique, maison des jeunes, sentiers de motoneige et de VTT, parc pour les chiens, pêche, photographie, raquette, entente avec le centre de ski à Saint-Raymond, activités diverses avec le fleuve, théâtre, yoga etc.	1

Il semble que les activités en lien avec la marche obtiennent le plus de répondants (22 %).

## 22. OPINION DES RÉPONDANTS SUR LES IDÉES OU PROJETS ÉNONCÉS DANS LE TABLEAU

IDÉES OU PROJETS	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas
Construction d'un centre multifonctionnel	<b>72</b>	30	5	4	13
Aménagement d'un jardin communautaire	32	<b>43</b>	12	8	29
Maison des jeunes	43	<b>50</b>	11	5	15
Mise en place de points de chute pour permettre l'approvisionnement en produits maraîchers biologiques	46	<b>49</b>	7	1	21
Service de location de petites embarcations pour favoriser l'accès au fleuve	<b>42</b>	41	14	4	23
Aménagement de sentiers pédestres en forêt	<b>77</b>	39	1	1	6
Soutien accru pour la mise en place d'un comité formel et d'une structure préétablie pour bonifier le service d'accueil des nouveaux arrivants	21	<b>57</b>	11	5	30
Mise en place d'activités favorisant le réseautage	18	<b>55</b>	10	3	38
Plus grande facilité d'accès au fleuve	<b>49</b>	37	11	6	21

Les répondants ont dit être tout à fait en accord avec les idées suivantes :

- Aménagement de sentiers pédestres 62 %
- Construction d'un centre multifonctionnel 58 %

Les répondants ont dit être plutôt en accord avec les idées suivantes :

- Soutien accru pour la mise en place d'un comité formel et d'une structure préétablie pour bonifier le service d'accueil des nouveaux arrivants 46 %
- Mise en place d'activités favorisant le réseautage 44 %
- Maison des jeunes 40 %
- Mise en place de points de chute pour permettre l'approvisionnement en produits maraîchers biologiques 40 %

Aucune des mesures proposées ne récolte un nombre important de répondants tout à fait en en désaccord.

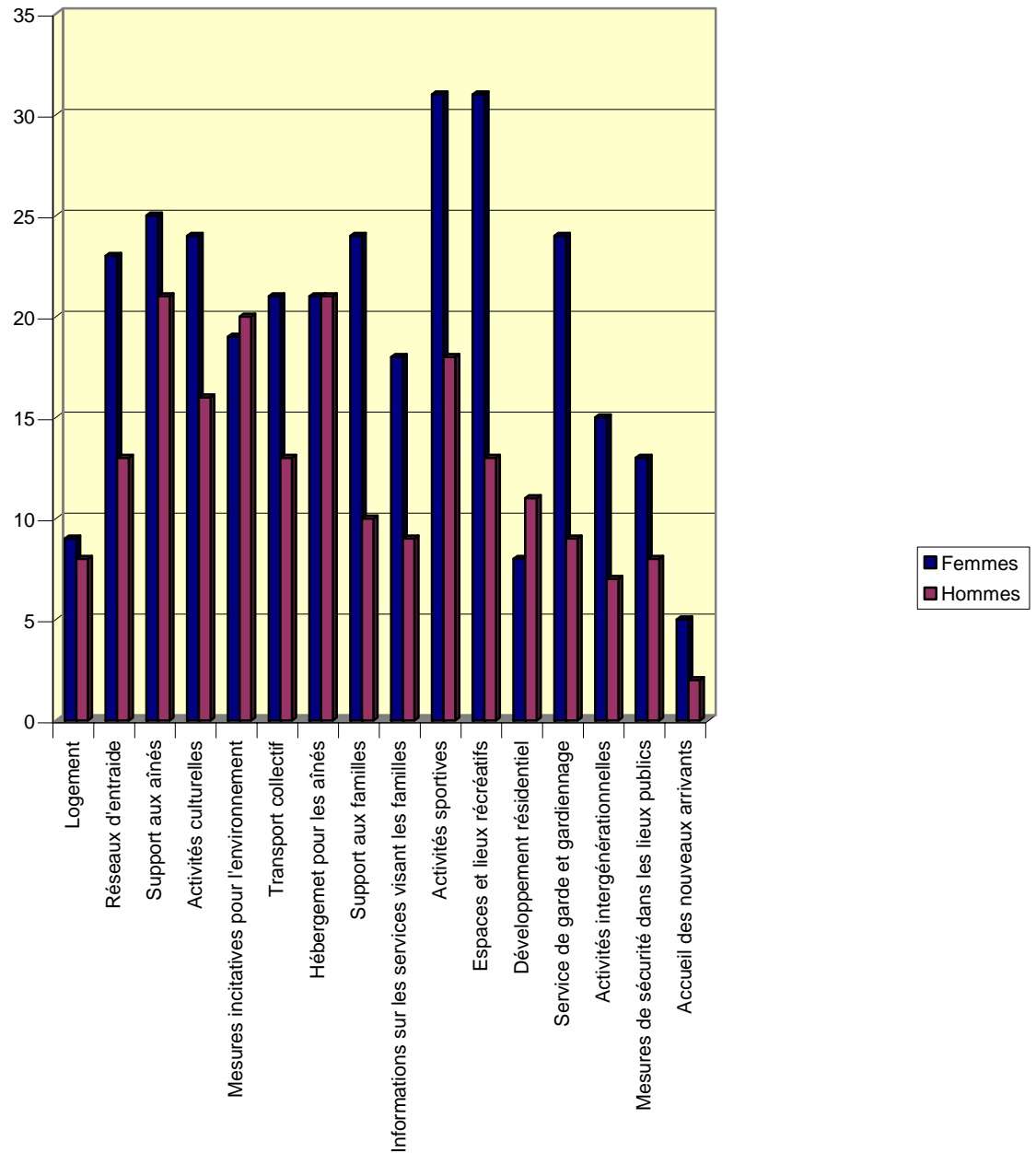
## 23. BESOINS LES PLUS IMPORTANTS POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS ET DONT LA POLITIQUE FAMILIALE DEVRAIT TENIR COMPTE EN PRIORITÉ

BESOINS LES PLUS IMPORTANTS	NOMBRE
Logement	19
Réseaux d'entraide (nourriture, vêtements, etc.)	38
Support aux aînés	<b>47</b>
Activités culturelles	<b>41</b>
Mesures incitatives à la protection de l'environnement	39
Transport collectif	34
Hébergement pour les aînés	<b>43</b>
Support aux familles	35
Information sur les services et activités visant les familles	27
Activités sportives	<b>49</b>
Espaces et lieux récréatifs (patinoire, parc, etc.)	<b>44</b>
Développements résidentiels	20
Service de garde et gardiennage	33
Activités intergénérationnelles	23
Mesures de sécurité dans les lieux publics	21
Accueil des nouveaux arrivants	7
Autres : valorisation du quai, taxation, randonnée, accès au fleuve, hébergement pour personnes non autonomes, entente avec Deschambault pour l'école de musique, prévoir des endroits pour les personnes en phase terminale dans les centres d'hébergements, préparation des repas pour les aînés demeurant à domicile, vitesse dans les quartiers, voyages.	1

Les éléments les plus importants qui permettront de guider les grandes orientations des actions de la politique familiale sont entre autres :

- Activités sportives, espaces et lieux récréatifs (40 %)
- Support aux aînés et leur hébergement (35 %)
- Mesures incitatives à la protection de l'environnement et des activités culturelles (35 %)
- Réseaux d'entraide et de support aux familles (près de 30 %)

**Besoins les plus importants pour la politique familiale  
en fonction du sexe des répondants**



Ce graphique permet de constater que les hommes identifient certains besoins (le développement résidentiel et les mesures incitatives à la protection environnementale) en nombre plus élevé que les femmes malgré le fait qu'ils représentent seulement 39 % des répondants.

## 24. SIGNIFICATION DU SLOGAN « CAP-SANTÉ, L'ART DE VIVRE SAINEMENT » POUR LES RÉPONDANTS

La majorité des répondants affirment que le slogan signifie vivre dans la tranquillité, en harmonie avec la nature et en respectant l'environnement. Étant donné que cette question est sujette à des interprétations très différentes, le détail des réponses est présenté en annexe.



## 25. SUGGESTIONS DE MESURES POUR LA FAMILLE ET/OU LES ÂÎNÉS

Voici les suggestions les plus souvent mentionnés par les répondants. Étant donné que cette question est sujette à des interprétations très différentes, le détail des réponses est présenté en annexe.

### SUGGESTIONS

Améliorer les mesures relatives à l'environnement (recyclage, compostage, planter un arbre à la naissance d'enfants)

Davantage de services pour les aînés (cours d'informatique, centre d'hébergement adéquat, plus de logements pour les aînés)

Mesures pour le transport en commun

Aménagement de sentiers pédestres

Améliorer la sécurité pour les cyclistes et les marcheurs le long de la 138

Diminuer la pollution par le bruit

Améliorer les services aux familles (loisirs, subvention pour l'achat de couches lavables)

Plus de logements disponibles

Ajouter des parcs pour les enfants de tous âges

Centre multifonctionnel

Plus de places en garderie subventionnée

Activités intergénérationnelles

Lieux de rassemblement pour les jeunes

**26. INTÉRÊT DES ÂÎNÉS RÉPONDANTS À UTILISER DES SERVICES D'AIDE, MOYENNANT UN COÛT, POUR DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN TELS QUE : TONTE DE LA PELOUSE, ENTRETIEN DE PLATES-BANDES, PEINTURE, ETC.**

INTÉRÊT DES ÂÎNÉS RÉPONDANTS À UTILISER DES SERVICES D'AIDE	NOMBRE
Oui	37 (70 %)
Non ou pas pour le moment	16

**27. INTÉRÊT DES ÂÎNÉS RÉPONDANTS À PARTICIPER À DES ACTIVITÉS BIGÉNÉRATIONNELLES (AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE AVEC DES ENFANTS, ETC.)**

INTÉRÊT DES ÂÎNÉS RÉPONDANTS À PRATIQUER DES ACTIVITÉS BIGÉNÉRATIONNELLES	NOMBRE
Oui	22 (42 %)
Non ou pas pour le moment	30

**COMMENTAIRES**

COMMENTAIRES
Merci pour l'entente avec la Ville de Pont-Rouge
Je suis en désaccord avec la maison des jeunes et un jardin communautaire car il y aurait une augmentation des taxes
Pas assez de pistes cyclables
Un centre d'hébergement pour les aînées avec des aménagements propices pour des activités
Cap-Santé est un milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille car c'est à proximité de tout
Le site Internet de la Ville n'est pas terrible et pas mis à jour
Service de location de petites embarcations sans moteur
Piscine municipale et un meilleur terrain de jeux
Maisons disparates partout, urbanisme déficient
Mauvais entretien des patinoires
Aménagement d'une piste cyclable sur la 138
Condo pour les aînés
Amélioration des mesures pour l'environnement
Bravo, belle initiative!
Avoir une plus grande visibilité du fleuve

## EN CONCLUSION



Le nombre de répondants de sexe féminin étant majoritaire à 60 % vient possiblement teinter légèrement les résultats puisque les besoins des femmes sont différents de celui des hommes.

Le journal municipal est un très bon média pour rejoindre les répondants et peut permettre de bien informer la population sur les différents services offerts. Le Courrier de Portneuf est également beaucoup consulté. Par contre, il nous est impossible de savoir si le bulletin est autant consulté par l'ensemble de la population.

Les répondants affirment faire part de leurs préoccupations à leurs élus municipaux et à des employés municipaux, de là l'importance de les impliquer davantage dans le processus d'élaboration de la politique familiale et plus particulièrement en ce qui a trait aux actions à entreprendre. Les élus et les employés municipaux connaissent les besoins du milieu et sont conscients des réalités budgétaires à respecter, etc.

Les principales raisons qui motivent le choix d'habiter la ville de Cap-Santé sont : la nature, la tranquillité, le fleuve et l'emploi à proximité. 89 % des répondants recommanderaient la ville comme milieu de vie favorable à l'établissement des familles.

Les répondants sont généralement satisfaits des services offerts par la Ville. Les plus grandes sources d'insatisfaction sont en lien avec la circulation routière, les limites de vitesse, le bruit, etc.

Quant aux loisirs préférés qui sont entre autres, la marche, le vélo et la natation, ils sont pratiqués par environ 50 % de la population sur le territoire de la ville.

En outre, les ententes de services avec les villes de Donnacona et Pont-Rouge semblent bien accommoder les répondants.

Les principales raisons pour lesquelles les gens aiment vivre à Cap-Santé sont la nature, la tranquillité et le fleuve. D'un autre côté, ce qui les inciterait à quitter la ville est un emploi à l'extérieur, les difficultés de transport (possiblement pour la population vieillissante), la hausse des taxes et l'absence de services.

Les répondants affirment l'importance d'offrir un large éventail d'activités pour tous. Toutefois, le manque de disponibilité et le conflit avec les horaires de travail empêchent en grande partie les gens de participer à ces activités. Il faut donc tenter d'adapter les horaires en fonction des utilisateurs et si possible combiner les activités des parents avec celles des enfants. Le sondage faisait également ressortir que cet élément de solution était souhaité par 20 % des répondants qui étaient en grande partie des hommes.

Le sondage indique également que la majorité des répondants sont tout à fait en accord avec les différents projets que la Ville souhaite mettre en place. L'aménagement de sentiers pédestres et la construction du centre multifonctionnel récolte environ 60 % d'assentiment. Les autres éléments récoltent environ 40 % des répondants qui disent être plutôt en accord.

Finalement, le sondage fait ressortir que les activités sportives et culturelles, les espaces et lieux récréatifs, le support aux aînés et leur hébergement ainsi que les mesures incitatives de protection à l'environnement et le support aux familles devraient être priorités. Pour ce qui est des éléments les moins mentionnés, les répondants considèrent peut-être que la Ville ou d'autres organismes s'en occupent déjà de façon suffisante.



## Profil des répondants

{  
Nombre de ménages : 1 275  
Nombre de répondants : 124  
Taux de réponse de 9,73 %  
}

- 48 hommes (39 %)
- 74 femmes (60 %)
- 2 n'ont pas précisé le sexe (1 %)
  
- 36 % sont conjoints avec des enfants
- 29 % des répondants sont conjoints sans enfants
- 28 % n'ont pas précisé cette information

En moyenne, 2,65 personnes habitent sous le même toit. 2 % des répondants n'ont pas répondu à cette question.

Les répondants au sondage vivent à Cap-Santé depuis en moyenne 21 ans.

## Médias de communication privilégiés

Les moyens les plus efficaces pour joindre les répondants sont : le bulletin municipal Le citoyen à 91 % et le Courrier de Portneuf à 83 %.

Le moyen privilégié par les répondants pour transmettre leurs idées et leurs préoccupations à la Ville est par l'intermédiaire des élus (36 %), par l'intermédiaire des employés municipaux (23 %), au secrétariat de la Ville (19 %) et par courrier électronique (17 %).

## Besoins en garderie

- 47 % des répondants ne sont pas en attente d'une place
- 5 % des répondants sont en attente d'une place
- 49 % n'ont pas répondu à la question

50 % des 14 répondants ont mentionné l'idée de mettre sur pied une liste de jeunes ayant leur cours de gardiens avertis pour des besoins ponctuels de gardiennage.

## **Besoins additionnels pour un service d'aide aux devoirs**

- 31 % des répondants ne sont pas intéressés
- 19 % des répondants sont intéressés par le service d'aide aux devoirs.
- 51 % des personnes sondées n'ont pas répondu

## **Raisons qui motivent le choix d'habiter à Cap-Santé**

89 % des familles et des aînées recommanderaient la ville comme milieu de vie favorable à l'établissement des familles.

Les principales raisons pour lesquelles les familles et les aînés vivent à Cap-Santé sont :

La nature, la tranquillité et le fleuve sont mentionnés le plus souvent soit pour un total de 104 fois. 27 % des répondants ont répondu qu'ils vivent à Cap-Santé à cause de l'emploi.

Les principales raisons qui feraient en sorte que les répondants songeraient à quitter Cap-Santé sont :

- L'emploi à 32 %
- Les difficultés de transport à 12 %
- Les taxes et l'absence de services respectivement à 11 %

## **Connaissances et satisfaction des services offerts par la Ville**

Il semble que les services en lien avec l'habitation (taxes et développement résidentiel) sont assez bien connus (environ 95 % des répondants).

Les éléments en lien avec les incitatifs au développement domiciliaire sont connus par environ la moitié des répondants. Quant au service de la tractopelle, il est inconnu de 71% des répondants.

L'élément le moins bien connu est la nomination d'un conseiller municipal responsable des questions familiales (76 %).

Les éléments dont les répondants sont très satisfaits sont :

Entretien des espaces verts	37 %
Service des travaux publics	36 %

Les éléments dont les répondants sont satisfaits sont :

Heures d'ouverture des services municipaux	65 %
Maintien d'un aspect visuel agréable dans la ville	65 %
Aménagement des lieux publics (bancs, etc.)	65 %
Sécurité dans les lieux publics	63 %
Tarifcation pour les activités	63 %

Les éléments dont les répondants sont le plus insatisfaits ou très insatisfaits sont la sécurité des voies publiques, les limites de vitesse et la présence de dos d'âne.

Pour dix des éléments évalués, la majorité des répondants ne savaient pas. On pourrait donc présumer que ces répondants n'utilisent pas ces éléments.

**La pratique des loisirs dans la ville**

Les activités pratiquées sont très diversifiées, mais celles qui reviennent le plus souvent sont :

➡ Marche (34 %)      ➡ Vélo (26 %)      ➡ Natation, baignade (21 %)

Il est raisonnable d'estimer que toutes ces activités sont pratiquées de façon plus importante que celle exprimée, puisque les répondants n'ont possiblement pas nommé de façon exhaustive toutes les activités de tous les membres de leur famille.

Les principaux freins quant à la participation des familles aux activités sont :

➡ Le manque de disponibilité      47 %  
➡ Le conflit avec les horaires de travail      25 %

Plusieurs autres raisons sont mentionnées, certaines seulement sont du ressort de la Ville tel que le choix des activités. Cependant, il ressort qu'une seule personne identifie la mauvaise qualité du service comme un frein à sa participation et une autre parce qu'elle a difficilement ou pas accès pour cause de mobilité réduite.

Seule l'adaptation des horaires aux réalités des familles récolte plus de 20 % des répondants comme élément permettant d'améliorer la qualité du temps consacré aux loisirs. Autre fait intéressant à noter, ce sont majoritairement les hommes qui ont répondu favorablement à ces mesures.

Il semble que parmi les activités proposées, celles en lien avec la marche obtiennent le plus de répondants soit 22 %.

Les répondants ont dit être tout à fait en accord avec les idées suivantes :

Aménagement de sentiers pédestres	62 %
Construction d'un centre multifonctionnel	58 %

Les répondants ont dit être plutôt en accord avec les idées suivantes :

Soutien accru pour la mise en place d'un comité formel et d'une structure préétablie pour bonifier le service d'accueil des nouveaux arrivants	46 %
Mise en place d'activités favorisant le réseautage	44 %
Maison des jeunes	40 %
Mise en place de points de chute pour permettre l'approvisionnement en produits maraîchers biologiques	40 %

Aucune des mesures proposées ne récolte un nombre important de répondants tout à fait en en désaccord.

### **Les besoins les plus importants selon les répondants**

Les éléments les plus importants qui permettront de guider les grandes orientations des actions de la politique familiale sont entre autres :

- Activités sportives, espaces et lieux récréatifs qui obtiennent près de 40 %
- Support aux aînés et leur hébergement (35 %)
- Mesures incitatives à la protection de l'environnement et activités culturelles (35 %)
- Réseaux d'entraide et de support aux familles (près de 30 %)

De plus, nous pouvons constater que les hommes identifient certains besoins en nombre plus élevé que les femmes malgré le fait qu'ils représentent seulement 39 % des répondants, soit le développement résidentiel et les mesures environnementales.

## ANNEXE

### 16. SATISFACTION DES LIMITES DE VITESSE DANS LA VILLE ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

#### RÉPONSES DES FEMMES

Non!!! Limite de 90 km/hre alors que les autos et les motos roulent à 110 km/hre. Dangereux pour les autobus scolaires, les enfants et les cyclistes. Même quand on signale, les gens dépassent. Ligne double à mettre partout sur la 138 et limiter la vitesse à 60 km/hre.

Oui, très satisfait.

Pas satisfait. Suggestion : Route 138 (Plamondon auto jusqu'au Manoir) : 50 km/hre, Vieux chemin : 30 km/hre pour faire respecter, placer des silhouettes plus tôt, elles sont efficaces, même sans fleur.

Non, dans mon quartier - Gauthier -, la limite a été abaissée à 30 km/h mais très peu de gens la respecte. De plus, en août dernier, deux panneaux "Arrêt" ont été installés sur la rue Gauthier à l'intersection des Galais mais peut-être qu'une personne sur dix fait son arrêt complet. Les conducteurs de mobylettes, eux, l'ignorent complètement.

J'habite dans le développement Gauthier et plusieurs personnes ne semblent pas respecter la limite de vitesse de 30 km/hre et semblent même rouler à plus de 50 km/hre. Dans un quartier où il y a beaucoup de jeunes enfants et des garderies, cette situation est inquiétante. Sans nécessairement venir installer des dos d'âne, une petite opération de sensibilisation par courrier ou sur place pourrait rappeler aux gens que ralentir à 30 km/hre sur d'aussi courtes distances n'est pas si coûteux en temps et peut éviter bien des accidents.

Enlever tous les dos d'âne et mettre un photo-radar dans le rang St-Joseph à la hauteur du puits municipal.

Occasionnellement, des VTT bruyants viennent sur le quai et sur la plage, ils sont très dérangeants, pollution par le bruit. Les gens qui promènent des chiens sur la plage et au quai devraient les garder en laisse, désagréable et dangereux. Plus de surveillance à ce sujet et appliquer des amendes dissuasives.

Sur la Route 138, les automobilistes ne respectent pas du tout la limite de vitesse de 70 km/hre; c'est dangereux dans le secteur Jacques-Cartier jusqu'à Donnacona; aussi la rue Notre-Dame.

Oui, mais personne ne les respecte.

Satisfait.

Dans mon secteur (rue Leclerc, c'est ok) mais il y a beaucoup trop de vitesse sur la rue Richard.

Sur la 138, limite à 50 km/hre.

Aucunement. La limite de vitesse dans les quartiers résidentiels n'est nullement respectée. Je crois que des dos d'âne, au moment où il y a de grands bouts droits, pourraient être une solution.
Rang Bois-de-l'ail = 70 km / hre.
La zone de 70 km/hre sur la 138 devrait être augmentée à 80-90 km/hre comme avant car plusieurs personnes circulent à 50-60 km/hre de peur de se faire intercepter. 50-60 km/hre sur la 138, ça n'a pas d'allure! Remettez cela à 90km/hre et que la SQ intercepte ceux qui roulent à 98 km/hre.
Dos d'âne sur la rue du Cap, les voitures arrivent par la rue Papillon et font de la vitesse jusqu'à la rue Bellevue.
Il y a eu beaucoup d'améliorations depuis ce printemps.
Avoir plus de police aux endroits où il y a présence d'enfants.
Je trouve que la nouvelle limite de vitesse (50 km/hre) dans le Bois-de-l'Ail est insensée. Tout d'abord parce qu'elle commence tout de suite après une côte descendante, ce qui nous oblige à appliquer les freins. De plus, mis à part pour la période des motoneiges qui circulent, je ne vois rien qui justifie ce 50 km/hre.
Sur la 138, c'est un peu vite.
Piste de course dans la rue Noreau = danger installation de dos d'âne dans cette rue.
La rue Piché est un endroit où ça va très vite. Bravo pour les arrêts installés dans notre quartier (rue Benoît), ça force les gens à ralentir et c'est bon pour la sécurité de nos enfants, même si ça ne fait pas le bonheur de tous...
Je n'ai rien à proposer au sujet des limites de vitesse.
La limite de 50 km/hre dans la route du Bois-de-l'ail : il devrait y avoir une limite de 70 tout au long comme la 138 au lieu de 80 et descendre à 50 d'un coup.
Je demeure dans le développement Gauthier, la limite est de 30 km/hre, mais plusieurs ne la respecte pas, allant probablement même à plus de 50 km/hre. L'ajout de dos d'âne serait probablement d'un grand secours. Il y a de très jeunes enfants dans le coin, dont 3 garderies, et quand elles partent avec leur « gang » pour aller au parc au début de la rue de la Ronde, c'est facile d'en « échapper » un.
Enlever les arrêts stop dans le début de la rue Cartier et Piché, mettre des dos d'âne. Les dos d'âne ne donnent pas le choix de ralentir mais les arrêts n'arrêtent pas les autos. Je demeure dans la rue Benoit et je suis témoin, les gens ne s'arrêtent même pas, jeunes et moins jeunes.
Rue Piché, une limite de vitesse à 30 km/hre serait bien appréciée à proximité.
Tous les quartiers résidentiels devraient avoir une limite de 30 km/hre. De plus, sur la rue Cartier entre autres, on a ajouté des arrêts obligatoires, ce dont je suis très contente. Pourquoi, cependant, n'a-t-on pas mis de lignes jaunes et blanches vis-à-vis chacun des nouveaux arrêts comme pour les anciens? Je peux vous dire que l'on doit faire la circulation car encore beaucoup de gens ne font pas leurs arrêts et passent à toute vitesse même à côté des enfants qui jouent au hockey dans la rue. Je crois que les lignes viendraient renforcer l'idée que les arrêts sont là pour rester.
Il serait important de mettre des dos d'âne près du parc sur la rue Gauthier. Les gens roulent vite et mettent la sécurité des enfants en jeu.
La limite de vitesse devrait être de 70 km/hre tout le long du rang st-Joseph. Les véhicules roulent en moyenne à 110 km/hre.

Au début du rang St-Joseph (au sud, près de la 138), il serait judicieux de réduire la vitesse.
Les arrêts installés dans la rue Gauthier ne sont jamais fait par les automobilistes, ni même par les autobus!! Ça roule très rapidement... Un dos d'âne serait plus approprié.
Les limites de vitesse sont convenables mais il n'y a aucune surveillance pour les faire respecter.
Beaucoup de vitesse sur la 138. Pas assez de police.
Augmenter la surveillance dans le Bois-de-L'Ail, secteur rue des Goélands.
Oui, rue du Manoir (cul-de-sac) car il y a une garderie et beaucoup d'enfants.
Insatisfait des dos d'ânes. Avant d'installer des dos d'âne à la demande d'une personne, on devrait consulter les autres citoyens de la rue en question.
La limite de 50 km/hre à l'entrée du Bois-de-l'ail n'est pas appropriée car les gens qui arrivent de la route des Érables doivent attendre longtemps avant de s'engager sur le Bois-de-l'ail.
La limite de vitesse sur la rue Piché devrait être de 30 km/hre. Même chose pour toutes les rues résidentielles.
Côte Notre-Dame à 30 km/hre : c'est non réaliste. Si la limite de vitesse est à 30 km/hre dans les petites rues, il n'y a aucun besoin de dos d'âne.
Les limites du Bois-de-l'ail ne sont pas du tout au bon endroit à mon avis...
Installation de dos d'âne à certains endroits. Trop d'arrêts obligatoires à certains endroits : c'est ridicule.
Satisfait dans l'ensemble. Ajouter de l'éclairage le long de la 138 puisqu'elle est de plus en plus habitée.
Sur la route 138, excès de vitesse par les jeunes.
Rue Guillot: vitesse limitée, mais pas respectée.
Il est souhaitable d'être vigilant et conséquent avec ce qui existe déjà comme mesures au sujet des dos d'âne et de la vitesse et de ne pas en ajouter.
Satisfaite.
Enlever les stops sur la rue des Goélands et mettre un dos d'âne, un pour avant l'entrée des Hirondelles. Les arrêts ne doivent être que pour ceux qui arrivent par les Hirondelles sur les Goélands.

## 16. SATISFACTION DES LIMITES DE VITESSE DANS LA VILLE ET PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

### RÉPONSES DES HOMMES

Les limites de vitesse sont ok, c'est l'application qui est le problème, dans les petites rues surtout. Il y a encore des gens qui pensent que c'est une piste de course et bien souvent, ce ne sont pas nécessairement les résidents qui sont le problème.
Dans l'ensemble, les limites de vitesse sur la 138 sont trop basses et les dos d'âne n'ont pas leur raison d'être. C'est ridicule d'imposer une limite de 50 km/hre dans le bas du rang Bois-de-L'Ail, 70 ou 80 km/hre serait mieux. Pouvoir rouler 90 km/hre sur la 138 serait raisonnable, surtout près du pont Germain.

Les limites de vitesse sont très correctes, le problème c'est qu'elles ne sont pas respectées, il n'y a pas assez de surveillance policière.
Dos d'âne sur le vieux chemin.
Limites de vitesse non respectées - dos d'âne rue du Roy. Vitesse VTT et auto.
Les dos d'âne pénalisent en premier ceux qui les demandent. Les figurines fleuries devraient être disposées à plusieurs endroits en milieu résidentiel où la voie est large et droite. Il faut réduire la voie pour réduire la vitesse. Le vieux chemin en est le plus bel exemple.
Non. Cela devrait être 70 km/hre sur la 138 et 50 km/hre sur la 138 vis-à-vis le vieux chemin. Il devrait y avoir plus de surveillance.
Plusieurs pancartes d'arrêt ont été installées dans le développement Cartier, ce qui a grandement amélioré la situation à mon avis. Bonne initiative!
En général oui, mais quelques réticences avec le 30 km/hre sur Notre-Dame. Est-ce vraiment utile? et 50 km/hre dans le Bois-de-L'Ail? Je suis d'accord que la sécurité est importante (ajout d'arrêts obligatoires), mais il ne faut pas saturer les automobilistes du secteur et d'ailleurs.
Limites correctes, mais pas de surveillance policière pour les faire respecter.
Pourquoi la limite de 50 km/hre au début du Bois-de-L'Ail au lieu de 80 km/hre? Il n'y a aucune maison...
Non, la Route 138 est trop rapide. Baliser la Route verte pour les enfants, accès facile au terrain de jeux!
Dos d'âne sur la rue de l'Anse.
30 km/hre dans la côte venant de la rivière (vieux pont de l'usine) trop bas. Ce pourrait être 40 ou 50 km/hre.
Non, mettre des dispositifs pour le respect des limites de vitesse sur l'avenue Notre-Dame. De plus, mettre interdiction aux Harley Davidson bruyants de passer sur la rue Notre-Dame.
Faire respecter l'interdiction des camions dans le Bois-de-l'ail.
Réduire la vitesse dans le rang St-Joseph près du nouveau développement. Actuellement, 90 km/hre : trop vite. Réduire à 70 km/hre. Pas de dos d'âne dans les autres rues. Sensibiliser la population.
Limite de vitesse dans le village (trop vite).
Correct le jour, moins de contrôle la nuit (vitesse sur la 138).
Les limites sont correctes sauf qu'on ne les fait pas respecter. Multiplier les arrêts obligatoires aux 4 coins des rues est une mesure d'écoeurement pour les automobilistes.
Supprimer le 50 km/hre à l'entrée du Bois-de-L'Ail.
Les limites de vitesse sont correctes, mais je suis contre les dos d'âne.
Oui, en autant qu'on les fasse respecter.
Satisfait des limites de vitesse mais il manque de contrôle par les policiers.
60 km/hre sur la 138 maximum.
Satisfait en général. Quelques exagérations sur les "Stop" Exemple : rue de Galais + Gauthier ont 3 arrêts.
Limites de vitesse non respectées.
Dos d'âne : exemple, rue de la Ronde.
Une diminution de la vitesse dans les limites de la Ville (sur la 138) serait hautement souhaitable.

## 24. SIGNIFICATION DU SLOGAN « CAP-SANTÉ, L'ART DE VIVRE SAINEMENT » POUR LES RÉPONDANTS

RÉPONSES DES FEMMES
C'est une façon de vivre.
Je croyais vivre dans la tranquillité mais il y a 4 fois plus de bruit que dans une grande ville. C'est le bruit qui cause la mauvaise qualité de vie et me fera quitter Cap-Santé.
La nature, la tranquillité et le respect
Nature, tranquillité, beauté, grands espaces, convivialité.
L'art de vivre en harmonie avec son corps, sa tête et son esprit.
La nature, la santé, la sécurité, la tranquillité, la vie active, le bon voisinage.
Le calme, la proximité de la nature, milieu de vie favorisant le bien-être.
Cela représente pour moi que l'harmonie est présente dans mon milieu et que je fais en sorte de la préserver.
Nous nous sommes installés ici en croyant avoir une retraite paisible, le slogan de la ville nous avait impressionné. Par contre, l'intolérance à la rénovation par les voisins existants est démoralisante. Il ne faudrait surtout rien changer. Quand tu t'installes, tu veux mettre ton bien à ton goût, surtout lorsque tu as toujours vécu dans de belles résidences. Pourquoi devoir se conformer à des lois non écrites et accepter de se faire contrôler, la maison, nous l'avons payée et les taxes s'y rattachant, c'est nous qui les payons.
La convivialité, le fleuve, la propreté de la Ville, la nature, la facilité de pratiquer le ski de fond, la raquette et le vélo.
Le plein air, l'activité physique.
La nature, le fleuve et les sentiers.
Paix, tranquillité, paisible, heureux et en santé.
Respect de l'environnement et favoriser l'activité physique.
Bonne relation d'entraide, activités, sport en communauté.
La nature, le calme mais manque de sécurité sur la 138 pour la marche ou le cyclisme.
Que la Ville ait le souci de la santé des citoyens par ses loisirs autant physiques que culturels.
De vivre dans un environnement près de la nature (sans pollution, ni artifices, juste vivre) et des valeurs familiales.
Milieu de vie sain, exempt ou très peu de stress, accès rapide au travail et aux activités récréatives, etc.
Vivre sainement en tant que collectivité et communauté ainsi qu'un endroit bon pour vivre.
Sécurité, nature et respect.
Nous avons quitté la ville il y a quelques années pour venir ici à cause de la tranquillité et de la quiétude du village. Ici, nous retrouvons le calme et nous n'avons pas le stress des embouteillages ou des files d'attente au dépanneur, à l'épicerie ou encore le bruit incessant des autos jour et nuit. Les gens se

connaissent et se reconnaissent dû au petit nombre de citoyens qui y résident, cela est aussi apprécié. Que ce soit au dépanneur, au garage, au bureau de la Ville ou ailleurs, nous connaissons les personnes et cela est un atout de plus dans la qualité du service que l'on reçoit.
Sans le stress de la ville.
Cela représente l'équilibre dans toutes les sphères de la ville, une ville et des espaces propres et entretenus, des activités sportives, familiales et culturelles dynamiques et vivre près de la nature et dans le respect de cette dernière.
Une ville dont on peut être fiers par la présence de ces beaux espaces verts... On peut combiner ville et nature.
D'être dans un beau milieu équilibré!
Que la Ville est en accord avec la nature.
La campagne, loin de la ville.
Ça représente un mode de vie calme, rempli de belles activités pour s'épanouir et rester en santé mentale et physique.
Ca veut simplement dire qu'il est bon de vivre à Cap-Santé.
Pouvoir profiter du temps sans stress parmi un magnifique paysage et des gens sympathiques.
Notre santé physique et mentale est en harmonie et nous sommes bien et en sécurité.
Une ville où le respect de l'environnement et l'adoption d'un mode de vie sain est aussi important que les arts et la culture. Une ville où il fait bon vivre et côtoyer ses voisins.
Mode de vie paisible.
Je trouve que les gens de Cap-Santé sont dynamiques, s'entraident, aiment mettre en valeur le patrimoine de notre village.
Le défi qu'a la Ville de favoriser la santé, l'environnement et la famille par ses politiques et projets en faisant un clin d'oeil à nos artistes.
Vivre en santé, dans un environnement sain.
À Cap-Santé, nous vivons simplement, sans tracas, ni stress.
La nature et l'air frais.
Une belle ville là où il fait bon vivre.
De vivre dans un milieu où il fait bon vivre dans le calme et sagement.
Vivre en nature, moins de pollution, des gens sympathiques et sociables.
Un slogan tout simplement.
Une ville qui met beaucoup en oeuvre pour maintenir le cachet unique du village, pour recycler, composter et avoir un milieu de vie sympathique entre habitants.
On a une très belle ville et ce serait agréable qu'elle ne se développe pas au détriment de la nature. On veut conserver le maximum d'espace vert. C'est avec la nature qu'on vit sainement.
L'art de vivre en harmonie avec la nature.
Le respect de chacun / Respect de la nature / Ville propre / De l'espace à respirer / Respect des règlements / L'accueil à l'Hôtel de ville et tous les employés.
Un mauvais jeu de mot.
L'art d'être bien. Air, paysage, espaces verts, respect de l'environnement, propreté, fraterniser avec les citoyens.

Qu'il y a de l'écoute pour nos besoins. Une place calme où il fait bon vivre.
Beauté, tranquillité, services.
Que c'est une chance et un grand bonheur de demeurer dans ce beau coin.
Grand air, bon voisinage, OTJ pour les jeunes et moins jeunes, bénévolat très présent.
Un objectif à atteindre
Une ville où il fait bon vivre.
La tranquillité, la paix
Je me questionne à chaque fois que je passe devant, pour moi c'est beau mais j'aimerais plus significatif de mon coin de pays, c'est une belle phrase qui ne me satisfait pas et qui continue de me questionner mais...
Vivre dans une ville harmonieuse et saine en finance et en beauté.
Une ville propre où il fait bon vivre.

## 24. SIGNIFICATION DU SLOGAN « CAP-SANTÉ, L'ART DE VIVRE SAINEMENT » POUR LES RÉPONDANTS

RÉPONSES DES HOMMES
Qualité de vie de la campagne avec les services d'une petite ville.
Qu'il fait bon vivre à Cap-Santé.
Dans un milieu de quiétude.
Une construction avec la réalité observable et audible. Je m'explique, la croissance constante des adeptes de loisirs motorisés en provenance de Québec et le phénomène « boom-cars » commencent à peser sur la qualité de vie des résidents. Cap-Santé vit et évolue de plus en plus dans l'ombre de Québec. Le rempart de la distance ne tient plus. De nos jours, seuls les jours de pluie et le court hiver amènent la tranquillité dans notre contrée.
Prendre le temps de connaître notre ville.
Santé air pur.
C'est un superbe défi à assumer. Faut pas juste s'en vanter... il faut l'assumer dans les gestes et l'action.
D'être bien chez soi, avoir des activités sportives et culturelles très variées.
Une fausse représentation pour ceux qui vivent en bordure de la 138, ce qui représente une grande partie de la population.
Tranquillité et sécurité.
Sans fumée, bonne alimentation, activité physique.
Vivre dans un milieu naturel, tranquille où l'on peut faire nos activités de tous les jours avec paix dans un environnement agréable pour tous!
Beauté de la ville, bel environnement.
Lien avec la santé.
Ce n'est certainement pas en priorisant l'augmentation du nombre de résidents que nous allons vivre sainement! Voulons-nous plus de «trafic», de trottoirs, de poteaux, d'asphalte, de commerces...etc.?! Cela amène plus de taxes mais demande plus de services, donc c'est un cercle vicieux! Que ceux qui veulent une ville déménagent à Sainte-Foy...
Pas grand-chose.

La quiétude de notre ville, le plein air accessible, la bonne nourriture, des infrastructures au goût du jour pour les jeunes.
Propreté
Une belle initiative culturelle et sociale.
Un endroit où on prend le temps de vivre.
C'est très bien.
Vivre près de la nature et tranquillité.
Un endroit qui est agréable d'y vivre.
Obtenir enfin un lieu où la tranquillité soit possible et la sécurité pour les familles tout en vivant là où l'environnement compte pour le maintien d'une vie saine, être proche de la nature.
On est bien.
En général, oui.
Milieu de vie sain, peu pollué, permettant de vivre selon les normes modernes du mieux-être (loisirs, environnement, etc.).
La qualité de vie qui me convient.
Milieu où toutes les générations ont leur place et sont respectées.
Le plaisir de vivre dans un environnement agréable... sans le bruit des motos sur la 138!
Il y a toujours place à l'amélioration. J'aime bien vivre à Cap-Santé.
Un bel endroit pour vivre.
C'est bien. Il n'y a pas de « grosses » industries proches qui viendraient polluer notre environnement. Ça dit bien ce que ça veut dire!
Permet de faire des activités.
Un milieu où on peut y retrouver le calme, la beauté, la paix, la sérénité... Mais tout le monde ne s'y met pas.
Un art de vivre qui respecte les gens, l'histoire, l'environnement, mettant en valeur les produits du terroir.
Un milieu calme et sans bruit de motos ou autos modifiées bruyants.

## 25. SUGGESTIONS DE MESURES POUR LA FAMILLE ET/OU LES AÎNÉS

### RÉPONSES DES FEMMES

Bonifier les mesures relatives à l'environnement : points de récupération insuffisants pour les gens de Cap-Santé. Améliorer le transport en commun, surtout pour faciliter les déplacements des aînés. Pollution par le bruit : mieux gérer la circulation, faire appliquer les lois déjà en place pour les motos, interdire la chasse aux canards dans les lieux habités ou au moins, diminuer les heures (coups de fusils sans arrêt toute la journée de septembre à décembre). Si j'avais su, jamais je n'aurais habité à Cap-Santé.

Concernant la santé : disponibilité des médecins de famille. Cours : initiation à l'informatique pour les aînés.

Planter un arbre sur les terrains municipaux à la naissance de chaque enfant. Organiser des activités d'initiation à l'informatique pour les aînés, en jumelage avec les jeunes. La formation de votre comité est un très beau départ. Félicitations et bravo!

Continuer de favoriser les loisirs multiples, l'aménagement de lieux publics, les découvertes des attraits culturels de la ville de Cap-Santé.

Subventions à l'achat de couches lavables, subventions à l'achat de composteur et récupérateur d'eau de pluie (favorisant la diminution de l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage des plantes et jardins).

Permettre le recyclage dans notre secteur de la ville.

Non, pas de subventions aux couches ni de plantation d'arbres, on devrait plutôt obliger davantage les gens à en planter chez eux, même dans les secteurs bâtis (ex : développement Gauthier). Organiser une fête des voisins en changeant de quartier chaque année!

Accès au fleuve. Location d'embarquements nautiques. Parc à chiens. Plus de sentiers pédestres en forêt. Avoir une carte des sentiers et des possibilités de plein air.

Réduction de taxes selon l'âge.

Boiser davantage l'aire de jeux à l'OTJ pour les enfants du camp de jour.

Sur la 138, meilleure sécurité pour marcheurs et cyclistes. Baisse de la limite de vitesse, avec bordure de protection entre la route et l'endroit de marche. Au quai, meilleure organisation d'activités et de restauration pour cours de formation sur embarcation.

Transport pour les aînés. Éveil à la lecture des tout-petits (2 à 5 ans). Loisirs et culture pour tous.

J'aimerais avoir davantage d'installations pour les familles, soit sportives ou culturelles. Des activités qui pourraient rassembler la population de Cap-Santé, soit sur l'environnement, la famille, le sport, etc.

La Ville devrait travailler de concert avec la CSSS de Portneuf pour offrir des services en fonction des besoins identifiés par les personnes âgées. L'offre de services peut atteindre les jeunes par le biais du jumelage.

Création d'emplois. Habitation. Santé. Loisirs et culture.

Malheureusement, avec l'urbanisation de notre petit village, nos aînés sont de moins en moins connus, les nouveaux arrivants n'ont pas de famille ici et ne sont

donc pas aussi proches des aînés qu'ils le devraient. Il faudrait peut-être faire connaître l'histoire et les bâtisseurs de Cap-Santé à tous ces gens de la ville qui, comme moi, viennent s'installer ici car de plus en plus avec le nombre grandissant de citoyens, plus personne ne se reconnaîtra et ce sera chacun pour soi, malheureusement!

Faire des activités qui rassemblent les générations : pique-niques, fêtes thématiques, expositions thématiques de talents locaux (photos, peintures, poésie...), journées d'initiation à... (instrument de musique, métier, loisir...).

Ajout d'un parc avec des balançoires pour tous les âges (bébés, enfants), développement de quartiers car il n'y a qu'un tout petit parc conçu pour les tout-petits... Chaque quartier devrait avoir un parc, selon les plans d'urbanisme de la Ville. Plus d'activités pour les enfants en bas âge et une plus grande visibilité des activités. Pour la bibliothèque, faire l'heure du conte pourrait inciter les gens à venir voir la bibliothèque.

Plus de parcs pour enfants, plus d'espaces en vélo, plus d'activités sportives (utiliser le fleuve) pour les aînés, avoir une banque de personnes qui vont les aider à domicile pour certains travaux ou activités. Tout faire pour les laisser à domicile. Pour informer les familles, possibilité de faire de courriel d'information au citoyen dans leur propre boîte courriel.

Un plus grand accès au service de garde, un grand parc avec jeux psychomoteurs et jeux d'eau pour les enfants et espaces verts pour pique-nique.

Améliorer le service des loisirs d'été à l'OTJ. J'ai eu une mauvaise expérience qui freine la réinscription de mon enfant. Les moniteurs ne sont pas tous compétents. Ma fille est demeurée 2 heures chez mon amie dans sa maison lors de la visite de Jeannette et personne ne s'en est aperçu? Pas très sécuritaire parmi tant de monde pour un enfant d'à peine 6 ans...

Trouver une façon de faire des activités et des loisirs pour les jeunes de 6 ans et plus car en semaine, très difficile. Préférence le samedi matin. Limite de vitesse dans les rues car nos jeunes sont l'avenir de la ville. Plus de surveillance.

Les parcs installés dans les quartiers sont pour les tout-petits. Des parcs pour les plus grands seraient appréciés (6-12 ans). Cap-Santé pourrait avoir son propre CPE; en plus d'encourager nos familles, ça aiderait à en attirer d'autres.

Avoir des activités pour les adolescents le vendredi et/ou le samedi soir (genre disco). Pouvoir avoir un agent de sécurité surtout auprès des jeunes. Favoriser les jeunes de Cap-Santé pour pouvoir montrer les talents des jeunes. Par exemple, invitation à jouer de la musique devant le public pour les jeunes de Cap-Santé ou encore faire de l'animation musicale lors de Cap-Santé Riche en couleurs comme un peu des musiciens de la rue mais avec les talents de Cap-Santé.

Sécurité publique. Accès facile et à prix raisonnable pour la construction des maisons et de pouvoir vivre à Cap-Santé. Avoir une vie sportive, culturelle et communautaire active et plaisante et favoriser le développement de nos jeunes et impliquer nos aînés.

Pour ce que je connais déjà de la ville, il y a déjà de très belles choses qui se font. Pour le moment, je ne vois vraiment pas ce qu'il manquerait.

Je crois que l'on est dans la bonne direction avec le centre multifonctionnel qui s'en vient et qui va rejoindre tous les groupes d'âge. Il est important, selon moi, que tous se sentent importants pour nos élus car c'est comme cela que les gens auront le goût de demeurer à Cap-Santé.

Construire un grand parc avec jeux d'enfants, sentiers pédestres, bancs, tables de pique-nique pour les gens de tous âges. Avoir des installations pour recycler les pneus, piles, gallons de peinture, mercure, etc.
Offrir plus de place en garderie subventionnée Diminuer la limite de vitesse sur le rang St-Joseph. Offrir plus de place pour les cours d'anglais Organiser des activités pour les tout-petits en semaine (aires de jeux intérieures près d'un petit café).
Garderie, loisirs, santé, habitation, planter un arbre à chaque naissance d'enfant.
Subvention pour les couches lavables et plus d'aide aux aînés.
Services de santé ex : médecin de famille, pistes cyclables et patins à roues alignées.
Ouverture de CPE.
Accorder une subvention pour l'achat de couches en coton. Piscine municipale extérieure. Piste de BMX. Activités pour les plus petits, environ 3 ans (sports extérieurs avec animation).
Ajouter des places subventionnées en garderie. Offrir des activités pour les familles/aînés les samedis après-midi au centre culturel (moyennant un faible coût d'entretien (brunch communautaire, après-midi jeux gonflables, soccer amical, etc.).
Un centre multifonctionnel serait très apprécié autant pour les familles que pour les aînés.
Augmenter les parcs pour enfants en considérant la sécurité pour s'y rendre sans être accompagné d'un parent dans les nouveaux secteurs résidentiels. Ex: Dans le domaine des Goélands, le parc n'est pas accessible aux jeunes enfants du primaire sans être accompagné d'un parent, les enfants sont concentrés vers le haut du domaine et doivent y accéder par la rue. La limite de vitesse est trop élevée et le parc est situé trop loin des futures maisons à venir.
Accorder une subvention pour l'achat de couches de coton. Faire attention au tarif élevé des taxes.
Créer une maison ou des espaces dans les trois centres d'hébergement pour les personnes en fin de vie ou en soins palliatifs.
Information sur la vie familiale.
Planter un arbre à la naissance d'enfant. Transport en commun. Soutien aux aidants naturels.
Transport en commun.
Organiser des activités d'initiation à l'informatique et avoir un suivi après.
Centre d'hébergement adéquat pour permettre aux aînés de bouger, s'amuser, vivre et non attendre la mort. Organiser des voyages pour aînés (ex: magasinage en ville, aller à Ottawa pour visiter, pique-nique au bord d'un lac, etc.).
À mon âge, les besoins pour les aînés me semblent plus familiers et je constate qu'ici, nous sommes assez bien organisés. Des organismes qui offrent des cours (fermières). Favoriser des logements multigénérationnels. Un centre multifonctionnel serait à mon avis un besoin et une nécessité.
Améliorer le transport. Activités d'informatique pour aînés jumelés avec les jeunes. Ne pas trop augmenter les taxes si vous voulez nous garder.
Réseautage avec identification des aînés et de leurs besoins pour les activités de la vie quotidienne (autonomie personnelle incluant la santé et le transport, un

point de multi-services globaux), domestique (repas, entretien personnel et du milieu de vie). Activités de loisirs et socioculturelles avec bénévolat pour participer à la vie communautaire et tout autre prétexte pour les réseauter et les sécuriser.

Habitation, logements (HLM), santé, administration municipale.

Besoin de logements.

## 25. SUGGESTIONS DE MESURES POUR LA FAMILLE ET/OU LES ÂÎNÉS

### RÉPONSES DES HOMMES

Continuer d'avoir une préoccupation pour les espaces verts. Aider l'école primaire quand l'occasion se présente.

Santé, habitation, emploi, administration municipale, entretien des chemins et de la ville.

Valoriser la passe à saumon.

Je suggère de placer la protection de l'environnement et la protection de la qualité de vie en tête de liste des priorités. Bref, pouvoir vivre tous ensemble dans un cadre de vie plus calme et demeurant enchanteur.

Développer le bord du fleuve.

Le manque de logements pour personnes âgées ou semi-autonomes est criant! Ils s'en vont ailleurs par manque de services. Urgent!!! Relancer le projet du Manoir de Cap-Santé. Des garderies pour accueillir beaucoup de jeunes familles.

Journée jeunesse - Activité professionnelle. Service de garde à la semaine (dimanche au samedi). Plus de places de service de garde à 7 \$. Visite aux aînés. Le Citoyen par Internet (lien automatique). Site Internet : lien pour tous les organismes de la ville.

Administration municipale : impliquer les jeunes au sein des comités sécurité publique. Plan d'action pour sensibiliser les citoyens à s'impliquer dans la sécurité de notre milieu (pas chez nous, donc je fais rien!). Environnement : sensibiliser les gens au recyclage, compostage et à l'existence de l'Éco-centre.

Jumelage aînés et jeunes de niveau scolaire pour faire du bénévolat. Promotion accrue des biens culturels. Poursuivre les activités : exposition d'art et Noël d'Antan.

Cesser de vouloir devenir une « ville » en construisant et en développant plein de nouveaux quartiers résidentiels qui demandent des services et pour lesquels il faut augmenter les taxes, même si cela rapporte. Vivons avec ce que nous avons et diminuons les taxes, les familles et les aînés auront ainsi plus d'argent dans leurs poches pour s'aider!

Encourager le déplacement à vélo pour stimuler la fréquentation des jeunes à l'OTJ. Baliser la 138 comme la piste cyclable de St-Nicolas sur la Rive-Sud. Initier des marchés publics comme le Bazar Sportif de Deschambault.

Avoir des personnes plus compétentes et même salariées pour être entraîneur de soccer. Jumelage avec d'autres villes du comté de Portneuf pour la formation d'un club de soccer élite pour compétitionner avec ceux de la ville de Québec et ayant Cap-Santé comme centre.

Rassembler les 55-70 ans qui sont encore actifs.
Trottoirs sur la 138 pour joindre le pont Germain. Accotement élargi le long de la 138 pour les cyclistes. Implantation d'une navette entre Donnacona et Cap-Santé.
Établir une politique d'encouragement pour les jeunes familles ayant plusieurs enfants (trois et plus) équivalent à l'âge d'or pour les aînés.
Sentier pédestre bien aménagé avec bancs et tables de pique-nique dans le boisé de l'OTJ.
Plus de rencontres entre la population.
Déplacer la circulation des motoneiges bruyantes et polluantes au Nord de l'autoroute 40. (Pollution d'une motoneige en 1 heure = pollution d'une petite voiture en un an [CF. Radio-Canada]) Motoneige = gros handicap à « l'Art de vivre sainement ».
Tenter d'améliorer les services de santé. Relier Cap-Santé à Québec par un service de transport en commun adéquat. Dynamiser les activités sociales et culturelles (organiser des voyages dans le comté ou dans la province).
Aide aux devoirs et leçons à l'école. Lecture de contes aux jeunes de l'école.
Différents cours pour les aînés.
Comme mentionné précédemment, la Ville a-t-elle l'intention d'agir sur la question du bruit des motos sur la 138?
Maison pour les jeunes, qui n'ont rien à faire et parfois sont portés à faire des mauvais coups. Dans un jour futur, avec l'ensemble des municipalités de la MRC, penser à l'implantation d'une maison pour les personnes en fin de vie.
Environnement, sécurité publique et urbanisme.
L'éducation pour tous pour aider à sauver, sinon protéger L'ENVIRONNEMENT : récupération, recyclage (dire aux gens qu'une boîte de carton ça se défait et qu'on peut la mettre dans le bac plutôt que l'envoyer aux vidanges). Il y a un règlement extraordinaire sur l'eau et ça sauvegarde. Pourquoi ne pas l'appliquer à la lettre? Il y a encore des imbéciles qui la gaspillent! Piscine, gazon, etc.
Organiser des activités d'initiation à l'informatique en jumelage avec les jeunes. Information et promotion de la vie familiale.
Développer les activités de la société de Cap-Santé en lien avec celles des municipalités voisines le long du Chemin du Roy.